

LES PROCESSUS MONDIAUX  
DU POST-2015: TROUVER DU SENS  
DANS LA CONFUSION

PAGE 2

LES ENJEUX DU CADRE  
DE TRAVAIL AFD/OSC

PAGE 4

LAURENCE RIGOLLET,  
CHEFFE DE PROJET  
DE LA PLATE-FORME  
EDUCASOL PAGE 4

# N O U V E L L E S

LES NOUVELLES DE SUD

Automne 2013

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 152

## L'APPÂT DES TERRES CULTIVABLES NON CULTIVÉES



Le rapport FAO 2012 sur l'insécurité alimentaire dans le monde montre que l'on sous-estime de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim. Pour certains, l'existence de vastes surfaces de terres sous-utilisées permettrait d'augmenter l'offre alimentaire si des investissements de grande ampleur dans le secteur agricole se mettaient en place.

Michel MERLET,  
directeur d'aGter

Dans de nombreux pays, de grandes entreprises ont récemment pris le contrôle de millions d'hectares, à un rythme bien supérieur à celui de l'expansion antérieure des terres cultivées. Elles affirment vouloir et pouvoir nourrir le monde, justifiant ainsi leurs pratiques d'appropriation et de concentration des ressources et la spoliation de millions de ruraux. Mais si elles génèrent plus de profit par dollar investi, elles pro-

duisent aussi beaucoup moins de richesse nette par hectare que les petits producteurs. Les notes préparées par aGter dans le cadre de la commission Agriculture et Alimentation de Coordination SUD contribuent à clarifier ces questions en traitant des investissements dans l'agriculture et des terres cultivables non cultivées. Si l'accaparement des terres suscite des résistances locales et une préoccupation croissante, il n'a pas encore provoqué de conflits de grande ampleur, mais cela ne saurait durer!

“ Si l'accaparement des terres suscite des résistances locales et une préoccupation croissante, il n'a pas encore provoqué de conflits de grande ampleur, mais cela ne saurait durer ! ”

Souvent, les espaces concernés sont soit des forêts ou des savanes faiblement peuplées, soit des jachères de rotations longues. Leur mise en culture peut violer les droits coutumiers des populations, mais aussi engendrer des problèmes environnementaux majeurs en lien avec le climat, la biodiversité, l'érosion des sols, et s'accompagner d'un accroissement insoutenable des inégalités et du chômage, mettant en danger à moyen terme la survie de l'humanité. L'évaluation de la surface des terres cultivables non cultivées

a donné lieu à de nombreux débats, avec beaucoup de confusions et d'incompréhensions, mais aussi à des manipulations visant à justifier l'accaparement des terres. Par-delà polémiques et manœuvres, la forte inégalité du foncier agricole par habitant dans les différentes régions constitue un problème de fond à l'échelle planétaire. On ne pourra pas optimiser l'utilisation des ressources en ne raisonnant qu'au niveau national. Il y a bien là un enjeu de gouvernance mondiale. Il faudra inventer des mécanismes nouveaux et contraignants pour éviter que les contradictions générées par cette situation et ces évolutions ne se transforment en conflits ouverts. ■

Coordination SUD  
Solidarité Urgence Développement

ÉDITEUR COORDINATION SUD  
14, passage Dubail 75010 Paris  
Tél. : 01 44 72 93 72  
Fax : 01 44 72 93 73  
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Jean-Louis Viélaus  
Rédacteur en chef : Daniel Verger - Coordinatrice : Stéphanie Dubois de Prisque  
Imprimeur : Gécy - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947  
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD.  
Abonnement, nous contacter : duboisdeprisque@coordinationsud.org

À SUIVRE  
La C2A au CSA Du 7 au 11 octobre, plusieurs membres de la Commission Agriculture et Alimentation (C2A) de Coordination SUD se rendront à Rome pour participer à la session plénière annuelle du Comité de la sécurité Alimentaire Mondiale (CSA). La société civile y bénéficie depuis 2009 d'un rôle inédit puisque qu'elle participe officiellement aux travaux du CSA et fait donc entendre sa voix pour l'élaboration des politiques.

**Daniel VERGER,**  
directeur exécutif  
de Coordination SUD.

## Une rencontre gouvernementale qui compte

Les décisions du dernier CICID (Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement), marquent une étape forte dans la rénovation de la politique de développement de la France.

Cet été, le Premier ministre a réuni un CICID, pour la première fois depuis 2009, afin de redéfinir les axes prioritaires de la politique de développement et de solidarité internationale de la France. De nombreuses décisions ont été prises durant cette rencontre interministérielle, dont plusieurs correspondent à des sujets de plaidoyer promus depuis longtemps par Coordination SUD. Le CICID a en particulier confirmé qu'un projet de Loi d'Orientation et de Programmation (LOP) sur la politique de développement et de solidarité internationale sera présenté en Conseil des Ministres en novembre pour un débat au Parlement début 2014. Cela permettra d'inscrire dans la loi les principales orientations de la politique française de développement. Le CICID a aussi validé la création d'un Conseil National du Développement et de la Solidarité Internationale (CNDSI), espace de concertation entre l'État, la société civile et les élus. Ces deux points figuraient au cœur du plaidoyer de Coordination SUD lors de l'élection présidentielle de 2012.

Au-delà de ces annonces, le CICID a décidé de renforcer les efforts dans deux directions cruciales : d'une part la cohérence des politiques publiques avec la politique de développement (beaucoup de travail reste à faire dans ce domaine), d'autre part la transparence sur les divers aspects de l'aide publique au développement, ainsi que le soutien à plusieurs initiatives liées (comme l'initiative sur la transparence dans les industries extractives). Coordination SUD suivra avec intérêt et vigilance la mise en œuvre des décisions très importantes prises cet été. ■

# LES PROCESSUS MONDIAUX TROUVER DU SENS DANS

L'échéance de la fin des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), fixée à 2015, se rapproche à grands pas. État des lieux des nombreux processus de consultations en cours, qu'ils soient issus des organisations de la société civile (OSC) ou des institutions internationales.

**Léo WILLIAMS,**  
coordinateur international  
de la campagne Beyond 2015

### Le contexte mondial post-2015.

Depuis fin 2011, le processus de négociation pour l'agenda du développement post-2015 s'est intensifié à tous les niveaux : société civile, gouvernements nationaux, Panel de haut niveau, Nations unies. Nous avons été témoins d'une multiplicité de consultations, de styles et de qualité. Nous avons assisté au lancement de l'enquête "My World" des Nations unies, à des consultations nationales dans près de 100 pays. 11 consultations thématiques ont également été menées par les Nations unies. Civicus (alliance mondiale de la société civile pour la participation citoyenne) a mis en œuvre des consultations dans 14 pays. L'initiative Participate, lancée par 18 organisations (ONG/instituts), a organisé une recherche participative à travers une douzaine de pays. Beyond 2015, GCAP (l'AMCP en français) et le FIP, trois groupements d'organisations de la société civile, ont soutenu des délibérations nationales dans quelque 39 pays. Nous avons assisté à des consultations de la jeunesse au niveau mondial. Des ONG internationales ont mis en place des enquêtes à travers leur réseau mondial tout entier.

Cela représente beaucoup de temps passé à échanger entre OSC, à dialoguer avec les gouvernements et l'ONU. Moins de deux ans et demi avant de se mettre d'accord sur un nouvel agenda (très probablement en septembre 2015), nous arrivons à la fin de la période consultative et nous approchons de l'étape la plus épineuse : celle des négociations intergouvernementales, stade beaucoup plus politique. Pour avoir un impact significatif sur ces négociations, il est nécessaire de comprendre les politiques et de prendre le temps de décortiquer la complexité des enjeux actuels.

En résumé : Le « Panel de haut niveau des éminentes personnalités sur l'Agenda pour le développement post-2015 » nommé par

le secrétaire général des Nations unies a délivré son rapport le 31 mai 2013. Le Pacte Mondial a également récemment publié son rapport, suivant un processus consultatif qui a été mis en place avec des entreprises du monde entier. Le Réseau des Solutions pour le développement durable de l'ONU (SDSN pour Sustainable Development Solutions Network) a aussi délivré son rapport. Les synthèses régionales et mondiales des délibérations nationales de Beyond 2015, de GCAP et du FIP ont été publiées et les conclusions de l'initiative Participate sont attendues sous un mois. Le Groupe des Nations unies pour le développement publiera une synthèse des divers processus consultatifs qui ont été menés depuis l'année passée à la suite du rapport intermédiaire d'il y a quelques mois. Le Groupe de travail des Nations unies (Open Working Group) sur les objectifs de développement durable (ODD) bat son plein, ayant organisé quatre réunions jusqu'à présent ; quatre autres sont

“ Beyond 2015 favorise l'engagement à long terme à travers des plans de travail, des budgets, de façon à avoir la capacité à s'engager dans le processus de manière significative. ”

prévues en 2013 et 2014. Elles donneront lieu à la publication d'un rapport en septembre 2014. Avant cela, nous attendons un rapport annuel du Secrétaire général qui se concentrera sur l'agenda post-2015. L'événement spécial des Nations unies pour la réalisation des OMD et l'agenda post-2015 le 25 septembre 2013 aboutira à un document final – vraisemblablement une déclaration des chefs d'État. Ce document sera important car révélateur de la marche à suivre politiquement.

Cela représente beaucoup d'acronymes et beaucoup de rapports. Combien d'acteurs ont pris connaissance de tous ces documents et comprennent l'influence qu'ils peuvent avoir ? Probablement peu. Quelle est donc la prochaine étape ?

Tout d'abord, le processus post-2015 demeure au stade des négociations intergouvernementales. Beyond 2015 doit s'assurer que les voix des plus affectés par la pauvreté et l'injustice soient entendues par les décideurs. Beyond 2015 suggère de s'en tenir à certains domaines afin d'essayer de faire la différence, et d'éviter de se concentrer sur d'autres.

### Que faire ?

**Protéger les victoires en les répétant, continuellement.** Collectivement, Beyond 2015 a fait pression sur le Panel de haut niveau pour qu'il se concentre sur l'inégalité et recommande un agenda unifié pour aborder de manière globale les questions de développement et d'environnement. L'objectif du Panel de haut niveau de « Ne laisser personne de côté » représente un réel changement de mentalité. Il doit être utilisé comme un outil de plaidoyer pour les deux ans et demi à venir afin d'assurer que les plus marginalisés soient vraiment inclus dans le prochain cadre de travail.

**Continuer à faire pression.** Le personnel de l'ONU et des ministères semblent changer fréquemment et ne pas avoir assez de temps pour lire tous les documents. C'est pourquoi, il est crucial que la société civile ait la capacité de renforcer ses relations avec les décideurs et qu'elles continuent à répéter ses messages. Il est judicieux de s'engager dans le bon réseau – avec les politiciens, diplomates, les missions permanentes à New-York, les représentants du gouvernement et les agences de l'ONU.

**Travailler de façon plus intelligente.** Il existe des processus et des moments spécifiques pour influencer : l'événement spécial en septembre, le Groupe de Travail sur les ODD, et probablement un sommet en 2015 qui approuvera le nouveau cadre de travail. Cela peut signifier que les OSC doivent revoir leur façon de planifier : arriver deux jours avant les sommets, participer aux événements parallèles alors que la majorité des décisions ont déjà été prises ne suffit pas. Dès maintenant, Beyond 2015 favorise l'engagement à long terme à travers des plans de travail, des budgets, de façon à avoir la capacité

### À FAIRE

#### ATELIER TRANSPARENCE AU SEIN DES ONG DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Lors d'un atelier le 16 septembre, Coordination SUD mettra en lumière les démarches mises en œuvre par les ONG au regard de leur propre transparence, en lien avec l'adoption de l'initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) par la France.

### À FAIRE

#### FORMATION SENSIBILITÉ AUX CONFLITS ET APPROCHE NE PAS NUIRE

Coordination SUD organise une formation les 25 et 26 septembre sur la sensibilité aux conflits et l'approche « Ne Pas Nuire ». Elle s'adresse à toute personne amenée à concevoir, gérer ou superviser des projets humanitaires ou de développement dans des contextes fragiles ou des pays en situation de conflit.

# MÉDIAS DU POST-2015: DANS LA CONFUSION

à s'engager dans le processus de manière significative.

**Être pragmatique.** Lutter pour cet espace de parole, en affirmant que « les jeunes doivent avoir un siège à la table » ou que « les personnes âgées doivent être consultées », n'est plus suffisant. Tout en continuant à insister sur l'intégration des groupes les plus marginalisés dans le processus, nous devons veiller à ce que chaque avancée – dans les divers rapports – ne soit pas « diluée » ou perdue au cours des négociations intergouvernementales. Les OSC qui se concentrent sur des questions thématiques vont bientôt devoir développer des propositions concrètes.

**Lier le national au régional puis à l'international.** Sans consistance entre ces niveaux, il est fort possible que les discussions d'ordre national ne soient pas remontées aux Missions Permanentes à New York. Ces liens sont cruciaux, ils doivent être maintenus et développés.

## Que faut-il éviter?

### Analyser et sur-analyser

On ne peut pas se permettre de passer les prochains mois à analyser en profondeur les divers rapports, que ce soit sur un problème spécifique ou sur l'agenda global. Il est possible d'identifier les points positifs des rapports et protéger ces acquis face aux décideurs sans trop insister sur les aspects négatifs. Les gouvernements, déjà sceptiques à propos de ces rapports, risquent de s'approprier les critiques et de les utiliser pour les délégitimer. Les gouvernements risquent ensuite d'être moins ambitieux sur des problèmes comme l'inégalité, l'universalité de l'agenda post-2015 et les droits de l'Homme.

### Aller de l'avant

Il semble très probable que le Groupe de travail des Nations unies soit le principal corps intergouvernemental apte à faire avancer la discussion sur l'agenda post-2015 du développement après l'événement spécial de septembre 2013. Il est donc important de s'engager pleinement dans l'espace ouvert à la société civile lors des délibérations. Il existe des Comités directeurs des OSC pour chaque thème, et un temps prévu pour que les participants interviennent brièvement. Même si cela représente un challenge pour les OSC non basées à New-York, la diversité dans ces Comités directeurs reste nécessaire. ■

### Pour plus d'informations:

[sustainabledevelopment.un.org](http://sustainabledevelopment.un.org)

## DES CONSULTATIONS MENÉES PAR L'ONU DANS 100 PAYS

### 5 RAPPORTS DE CONSULTATIONS D'ENVERGURE INTERNATIONALE

### 39 DÉLIBÉRATIONS NATIONALES SOUTENUES PAR BEYOND 2015, GCAP ET LE FIP

## Comparaisons des positionnements nationaux

Depuis 2012, le FIP, Beyond 2015 et GCAP (AMCP) ont organisé des délibérations de la société civile au niveau local, national et régional dans 39 pays d'Europe, Amérique latine, Afrique et Asie. Des représentants de milliers d'OSC ont participé à ce processus. Les délibérations ont souligné la nécessité urgente de travailler ensemble à un nouveau cadre de développement post-2015 qui exprime des valeurs universelles.

La société civile s'inquiète de la montée des inégalités. Des craintes ont également été exprimées sur les entraves d'une mauvaise gouvernance pour l'atteinte des objectifs présents et futurs. La redevabilité, l'universalité et la bonne gouvernance doivent sous-tendre le nouveau cadre. Il ressort clairement des délibérations que la société civile possède le savoir nécessaire pour éradiquer la pauvreté, défendre les droits humains et respecter la planète. La redéfinition des OMD constitue une occasion unique de transformer le système social, économique et environnemental mondial. La société civile de ces 39 pays a ainsi fourni une feuille de route pour un cadre holistique assurant un avenir plus juste pour la planète et ses habitants.

Secretariat du FIP

## Défendre une vision pluridimensionnelle du développement durable

Pour la coalition AMCP (Action mondiale contre la pauvreté), avancer sur la définition de nouveaux objectifs de développement implique de s'accorder sur des principes communs susceptibles de créer un environnement politique propice à la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

La position du gouvernement français reprend positivement des éléments que nous défendons, comme intégrer la notion de travail décent et de protection sociale, adopter une approche basée sur les droits humains et une vision pluridimensionnelle du développement durable qui suppose une convergence entre la révision des OMD et les ODD.

L'AMCP insiste encore pour une position plus forte de la France sur l'importance de s'attaquer aux causes de la pauvreté et des inégalités, sur la nécessité de promouvoir la participation de la société civile à toutes les étapes du processus, en particulier les plus exclus, et sur une approche par les droits plus intégrée aussi bien dans la définition de politiques de développement que dans les critères d'évaluation.

Enfin il nous apparaît essentiel d'aller vers une approche politique des migrations plaçant le droit à la mobilité et la défense des droits fondamentaux au centre des enjeux ainsi que de dissocier la gestion des flux migratoires des objectifs de l'APD et des accords commerciaux.

Jacqueline HOCQUET,

responsable Animation et plaidoyer internationaux  
au Secours Catholique/Caritas France et membre de l'AMCP

## ÉLECTIONS CA ET BUREAU COORDINATION SUD

L'AG de Coordination SUD  
a élu le 13 juin dernier son Conseil  
d'Administration.

Les 21 candidats retenus, issus des 6 collectifs et de 15 organisations membres, ont pour tâche de donner à la plateforme ses grandes orientations, en particulier celles votées pour la période 2014-2016. En son sein, un Bureau a été désigné pour veiller à la bonne exécution de ces orientations. Il est composé du président réélu J-L. Vielajus (CFSI), de 3 vice-présidents (J-M. Boivin – Handicap International; P. Jahshan – Solidarité Laïque; B. Pinaud – CCFD-Terre solidaire), d'un trésorier (C. Lespinats – Groupe Initiatives) et d'une secrétaire générale (A. Mazier – Forum). Les autres membres du CA sont: É. Aissi-Yehouessi – Conseil des Béninois de France, K. Barry – Association des Jeunes Guinéens de France, A. Boinet – Commission Humanitaire Développement, L. Chabert d'Hières – Eau Vive, M. Curis – Cnajep, J. Delarue – Gevalor, S. Fourmy – Oxfam France, A. Gal-Regniez – Équilibres et populations, A. Harkouk – GRDR, M. Laroche – Secours Catholique, C. Lespinats – Groupe Initiatives, C. Mainenti – AVSF, A. Panel – Fert, F. Passicos – Clong Volontariat, N. Péré-Marzano – Crid et le Dr G. Potier – Médecins du Monde.

## UNE BAISSÉ ANNONCÉE DE L'APD FRANÇAISE POUR 2014

La commission APD de  
Coordination SUD déplore  
que les prévisions d'aide publique au  
développement n'atteignent que  
9,4 milliards d'euros pour 2014,  
soit 0,45 % du revenu national brut.

Un niveau bien loin de l'engagement international fixé à 0,7 % et de la promesse de campagne de François Hollande. Le contexte de redressement des finances publiques ne peut pas être un argument pour réduire encore une politique d'ores et déjà sacrifiée. Aussi, Coordination SUD sera particulièrement attentive, lors des débats autour du Projet de Loi de Finance pour 2014, à ce que l'effort budgétaire reflète les étapes du cheminement crédible vers les 0.7 % pour une politique ambitieuse de développement et de solidarité internationale.

## À FAIRE

**ATELIER SANTÉ DES FEMMES** La Commission Santé organise, en novembre 2013, un atelier sur l'intégration de la planification familiale (PF) dans les projets de santé. Cet atelier favorise les échanges d'expériences sur la planification familiale dans les projets de solidarité internationale et met en lumière les bonnes pratiques pour promouvoir l'intégration de la planification familiale.



## L'invitée LAURENCE RIGOLLET, CHEFFE DE PROJET DE LA PLATE-FORME EDUCASOL

À l'occasion de la restitution de la cartographie de l'éducation au développement et à la solidarité internationale (ead-si) commanditée par l'AFD, Laurence Rigollet revient sur les enjeux de ce secteur en pleine consolidation.

Sous la présidence d'André Vantomme, ancien sénateur de l'Oise, un comité de pilotage réunissant l'Agence Française de Développement (AFD), le ministère des Affaires étrangères (MAE), le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Cités Unies France, Educasol et Coordination SUD, a été mis en place pour suivre l'étude. Trente-sept projets ayant fait l'objet d'un cofinancement depuis 2001 par l'AFD et le MAE ont été passés au peigne fin par le cabinet de consultants DRIS et plus de cent personnes engagées dans l'ead-si ont été interrogées. D'autres acteurs issus de la recherche, de

l'éducation populaire, de l'éducation au développement durable, des médias, des entreprises, des syndicats, ont été enquêtés pour mieux appréhender le périmètre touché par l'ead-si ou insuffisamment exploré. Pascal Canfin, Ministre délégué au développement a restitué en juin 2013 cette étude devant 150 représentants d'associations de solidarité internationale, de collectivités territoriales, des pouvoirs publics, de fondations, de l'Union européenne, de réseaux multi-acteurs et d'étudiants.

### Des chantiers encore en cours malgré 10 ans d'avancées majeures

L'étude identifie des pistes de travail pour l'avenir, notamment sur la clarification du champ de l'ead-si et sa terminologie mal comprise et source d'ambiguïtés. Elle préconise un renforcement institutionnel et un portage politique de l'ead-si, souvent margi-

“ L'ead-si apparaît comme un (...) provocateur de débats publics ”

nalisee dans la politique de développement. Accroître le financement public inférieur à la moyenne européenne serait aussi un pas en avant, tout comme la mise en place d'espaces de concertation, l'amplification des collaborations avec les acteurs travaillant hors de la coopération. Enfin toucher de nouveaux publics demeure essentiel pour stimuler les activités.

### Mobiliser toutes les parties prenantes pour œuvrer au renforcement de l'ead-si

Dans leurs interventions, le ministre délégué Pascal Canfin et les pouvoirs publics ont exprimé leur soutien aux acteurs impliqués dans l'ead-si dans un contexte à la fois difficile, mais porteur, tant il apparaît nécessaire de favoriser la réappropriation citoyenne des enjeux du développement. L'ead-si y apparaît comme un « laboratoire d'expérimentations utiles », un « provocateur de débats publics », « la porte d'entrée qui permet à la solidarité internationale de prendre corps dans la société ». Favoriser un espace de concertation sur l'ead-si, encourager la rencontre pluri-acteurs, intégrer l'ead-si dans la nouvelle Loi d'orientation et de programmation et au sein du nouvel espace de concertation du CNDSI, doubler l'APD passant par les ONG constituent des défis qu'Educasol et ses partenaires sont décidés à relever! ■

## Tribune LES ENJEUX DU CADRE DE TRAVAIL AFD/OSC

Laurent CHABERT D'HIERES,

directeur d'Eau Vive et administrateur référent des groupes de travail sur l'AFD

La rédaction du cadre d'intervention transversal « organisations de la société civile » est une opportunité forte de renforcer le partenariat avec l'AFD (Agence française de développement) tout en réaffirmant la valeur ajoutée des organisations de la société civile.

Lors de la réunion entre le Conseil d'administration de Coordination SUD et la Direction générale de l'AFD en novembre 2012, l'annonce d'un prochain Cadre d'intervention transversal pour les Organisations de la société civile (CIT OSC) avait été affichée comme un temps fort de l'année 2013. Avec ce CIT OSC, il s'agit d'après l'AFD de proposer un « cadre rénové en faveur des initiatives des OSC ». En effet, depuis 2009, l'Agence a hérité de la majeure partie des compétences de l'ancienne Mission d'appui à l'action internationale des ONG (MAAIONG). Après quatre ans d'actions communes, il semble donc opportun de formaliser un nouveau cadre de travail et de partenariat entre les OSC et l'AFD qui prenne en compte les premières expériences réciproques.

L'agenda de ce CIT OSC se situe dans un environnement national en évolution. L'organisation des Assises du développement et de la solidarité internationale, la tenue d'un comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) le 31 juillet 2013, ainsi que les annonces de la création du Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI) et d'une Loi d'Orientation et de Programmation relative à l'aide au développement donnent, entre autres, une nouvelle orientation aux relations « État – OSC ». En tant qu'opérateur pivot de la politique d'aide extérieure de la France, l'AFD joue un rôle croissant auprès des OSC. C'est notamment en son sein qu'une partie du doublement de l'aide publique au développement (APD) transitant par les ONG doit se concrétiser au cours du quinquennat. Pour lancer les travaux de ce CIT OSC, Pascal Canfin et Anne Paugam, nouvelle directrice générale de l'AFD, ont convié les OSC à une première réunion d'échange le 11 juillet 2013. Coordination SUD et ses membres ont participé à ce temps collectif et ont souligné les avancées de ce document avec la reconnaissance des organisations de la société civile comme acteurs incontournables de l'efficacité des politiques de développement. La première version de ce CIT OSC avance également sur la prise en compte de la diversité des OSC, l'accès aux financements des structures de petite taille, le soutien aux méso-projets (entre 10K€ et 200K€ de cofinancement). La simplification des procédures et une plus grande transparence,

fortement attendues de la part des OSC, semblent également souhaitées par l'Agence. Ce temps de discussion a par ailleurs permis de rappeler les sujets d'attention pour les OSC. La question du partenariat et, en son sein, de la concertation, est primordiale. À cet égard, Coordination SUD regrette de ne pas avoir pu travailler davantage en amont avec l'AFD pour la préparation de ce cadre d'intervention. C'est la raison pour laquelle il a été rappelé le souhait d'être étroitement associé aux prochaines échéances. Ce document de référence doit notamment

“ La simplification des procédures et une plus grande transparence, fortement attendues de la part des OSC, semblent également souhaitées par l'Agence. ”

inclure plus largement les activités de l'AFD, au-delà de la seule Division du Partenariat avec les ONG (DPO). Les discussions à venir sur les modalités de mise en œuvre des initiatives des ONG doivent également être l'occasion d'échanges et de débats ouverts. Les difficultés financières rencontrées par une partie du secteur poussent à cette ouverture. Coordination SUD est pleinement mobilisée grâce à l'appui de ses membres et de ses espaces collaboratifs, dont le groupe de travail Cofri-AFD/Dispositif d'appui. Ce CIT est une opportunité pour renforcer le dialogue stratégique AFD/OSC. Les espoirs, comme les attentes, sont nombreux. ■

3 questions à

Danièle Chagnon,  
membre du Conseil d'administration  
de Partage

Partage est engagée dans une réflexion collective sur la qualité.

### Qu'est-ce qui a poussé Partage à participer aux ateliers d'analyse critique du modèle EFQM?

Partage poursuit actuellement une démarche d'analyse stratégique et d'évaluation interne de nos processus de fonctionnement. L'engagement dans une démarche qualité nous semble très important, notamment pour acter de la rigueur de nos interventions vis-à-vis de nos 27 000 parrains et donateurs. L'analyse critique d'EFQM, un modèle axé lui aussi sur les processus, nous a semblé intéressante non seulement dans l'optique d'enrichir notre projet organisationnel, mais aussi du fait de son potentiel à apporter une réelle valeur ajoutée en termes de professionnalisation du secteur.

### En quoi ont consisté ces ateliers?

L'ensemble des participants a pris connaissance de l'EFQM et a analysé sa pertinence pour le secteur. La pédagogie mise en œuvre nous a permis de travailler sur le modèle originel comme si nous étions les seuls à le faire, tout en apportant l'éclairage de l'expérience des ONG belges. Le groupe a travaillé sur le référentiel pour se l'approprier, en déclinant les différents thèmes pour les mettre en relation avec ses propres expériences. Sur cette base des recommandations ont été formulées pour adapter le modèle.

### Que retenir-vous de la réflexion conduite dans ce cadre?

Le modèle EFQM paraît à la fois ouvert pour que toutes les ONG puissent y trouver un écho et rigoureux pour permettre de structurer notre démarche d'amélioration continue. Il me semble que c'est un outil à fort potentiel s'il est utilisé avec intelligence, qui permet de professionnaliser dans la souplesse. La mise en œuvre de la démarche basée sur EFQM serait utile et possible au sein de Partage. Cette démarche ne peut être engagée immédiatement car elle doit s'articuler avec la réflexion stratégique qui mobilise un grand nombre d'acteurs. Partage souhaite intégrer la poursuite des travaux de CSUD et du F3E dans sa propre réflexion. ■

RETROUVEZ TOUTES  
LES DATES DE L'AGENDA  
ET LES ACTUALITÉS  
[WWW.COORDINATIONSUD.ORG](http://WWW.COORDINATIONSUD.ORG)